

L'ORDO LITURGIQUE AUJOURD'HUI

Le calendrier liturgique diocésain, que nous appelons ordo, est le parent pauvre de la pastorale liturgique, et il se trouve aujourd'hui dans une situation paradoxale.

Il est le livre *pour* la liturgie, mais il est ignoré par les livres *de* liturgie. Les grands livres qui sont sur l'autel ou à l'ambon ignorent le petit livre resté à la sacristie. Les rubriques du missel ou du lectionnaire ne le citent jamais.

Il est le témoin d'une pratique liturgique, mais son histoire est peu connue¹. Il est absent de la plupart des bibliothèques de liturgie².

1. Nous connaissons des calendriers et des « ordinaires », manuscrits et imprimés, mais nous ne savons pas quand a commencé l'ordo comme calendrier *annuel*.

2. Une collection d'ordos parisiens (à partir de 1749) se trouve aux archives diocésaines de l'évêché de Paris.

Il est le directoire de la célébration³, mais il est souvent oublié : les manuels de liturgie ne le nomment guère⁴, les revues liturgiques ne le connaissent pas.

Il est remis à jour chaque année, mais il est souvent regardé comme un livre du passé.

Pourtant l'ordo pourrait avoir aujourd'hui une place plus importante.

Au service de livres liturgiques renouvelés, il devrait à son tour connaître un renouveau. Tout en restant le calendrier de l'Église⁵, il doit chercher à servir le mieux possible l'intelligence de la prière liturgique, comme le font plusieurs ordos diocésains qui ont ajouté au calendrier de nombreux compléments⁶.

Des projets sont en cours de réalisation, d'autres sont à l'étude. C'est cette recherche que nous voudrions présenter ici.

L'ordo et les livres liturgiques

S'il fallait donner une définition de l'ordo, on pourrait dire qu'il est l'aide-mémoire de la liturgie. Son rôle est avant tout un rôle d'*information*.

Il complète les calendriers que l'on trouve dans la plupart des livres liturgiques en les adaptant à chaque année. Il indique, pour l'année en cours, comment se rencontrent

3. La Congrégation des Rites demande, en cas de doute, qu'on suive l'ordo (SCR n° 4031 ad 5^{um}, 13 juin 1899).

4. La première édition de *L'Église en prière* (Desclée, 1961) mentionne l'ordo p. 776 et 862. La deuxième édition (Desclée, 1984) n'en parle pas.

5. Grâce à l'ordo on n'a plus d'hésitation à avoir pour le lectionnaire dominical (année A, B ou C), pour les fêtes ajoutées ou déplacées ou omises, pour les premières vêpres, etc. L'ordo permet de ne rien oublier du calendrier, par exemple, de ne pas dire l'office de l'avent le jour de l'Immaculée Conception, ou l'office de carême le jour de la saint Joseph !

6. Voir R. MOURET, « Découvrir l'ordo liturgique », *Célébrer*, n° 265, décembre 1996, p. 48-50.

le *calendrier* des dimanches et fêtes et celui des saints. En raison de la mobilité de la date de Pâques (du 22 mars au 25 avril), il y a chaque année des fêtes omises ou déplacées.

Dans la plupart des diocèses de France, l'ordo commence avec l'année liturgique, au premier dimanche de l'avent (ainsi dans l'ordo de la librairie vaticane, et ceux des provinces d'Île-de-France, du Midi, de Provence-Méditerranée, etc.), et parfois continue jusqu'au 31 décembre, fin de l'année civile.

Avant la mise à jour des livres liturgiques, l'ordo indique les *modifications* et additions⁷ au calendrier (décrets de la congrégation du Culte divin) et les publications complémentaires (Messes en l'honneur de la Vierge Marie, compléments du missel et de la Liturgie des heures...).

Calendrier annuel, l'ordo est aussi un calendrier *local*, diocésain (même quand il est commun à plusieurs diocèses). L'une de ses fonctions est d'indiquer à leur date les fêtes propres au diocèse, les célébrations diocésaines (l'anniversaire de l'ordination de l'évêque, la dédicace de la cathédrale, les quêtes impérées...) ou interdiocésaines.

Le rôle d'information de l'ordo peut aller plus loin. La liturgie laisse souvent un grand *choix*. Dans ce cas, l'ordo peut aider à choisir, à travers les rapprochements qu'il indique ou les propositions qu'il fait, permettant ainsi une meilleure utilisation des livres liturgiques.

Ainsi l'ordo d'Île-de-France 1998 (en préparation) indique quelquefois, les jours de fêtes, les oraisons en rapport avec les lectures. Par exemple, le jeudi de la 9^e semaine, il propose la prière du 25^e dimanche (« t'aimer et aimer son prochain ») en lien avec l'évangile du jour, Mc 12, 28-34 (le premier commandement). Sont indiquées aussi les préfaces et les prières eucharistiques citant une lecture du jour, par exemple le 15^e dimanche des années C : *La préface de la prière eucharistique 2 rappelle le*

7. Ainsi l'ordo de 1997 a inséré, dans le calendrier, les mémoires facultatives de saint Adalbert (23 avril), saint Louis Marie Grignon de Montfort (28 avril) et saint Pierre Claver (9 septembre).

début de la 2^e lecture : « par qui tu as créé toutes choses ». La préface commune n° 1 cite la fin de la 2^e lecture : « donner la paix par le sang de sa croix ».

Malgré une ancienne pratique contraire, nous ne croyons pas que l'ordo doive publier des textes liturgiques : il est le livre qui indique les célébrations et non un livre de célébration⁸.

En revanche, il n'est pas inutile que l'ordo, livre d'information, donne la *liste des livres liturgiques* (liste que les livres liturgiques ne donnent pas) avec la date de leur dernière édition (l'ordo de la librairie vaticane en indique même le prix). La revue du CNPL, *Célébrer*, signale chaque parution ou nouvelle édition d'un livre liturgique.

L'ordo joue aussi un rôle de *suppléance* en complétant les indications des livres liturgiques : en indiquant la couleur chaque jour, en rappelant les choix possibles de lectures ou de prières (choix qui ne sont pas bien connus par tous et que les livres liturgiques n'indiquent qu'une fois dans leurs introductions), en corrigeant des oublis ou des erreurs⁹.

Un autre service souvent rendu par l'ordo est l'introduction, plus ou moins longue, résumant les directives des livres liturgiques et constituant un petit traité pratique de liturgie. Il élargit les possibilités de l'ordo en donnant aussi les informations qui ne sont pas liées au calendrier, sur l'*ordo missae*, les sacrements, etc.

8. On peut faire une exception pour les textes que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Ainsi l'ordo de la province du Midi donne les antiennes de *Benedictus* et *Magnificat* pour les dimanches A, B et C, qui n'ont été publiées que dans la deuxième édition (1985) de *Liturgia Horarum*.

9. Exemple d'oubli : LH ne signale pas qu'un dimanche 2 novembre on peut célébrer les laudes ou les vêpres des défunts s'il y a concours de peuple (voir *Liturgia horarum*, t. IV, p. 1250). Exemple d'erreur : dans la liste des lectures de l'office sur 2 ans, il y a quelques chiffres inexacts, on a omis le jeudi de la 28^e semaine des années paires (t. III, p. 1579).

Ces indications sont peut-être plus pratiques à consulter quand elles sont sous forme d'index alphabétique (à l'exemple de PTP).

Et l'ordo peut apporter bien d'autres compléments en ce qui concerne les lectures bibliques et les notes pastorales.

L'ordo et les lectures bibliques

Tous les ordos indiquent comment choisir les lectures. Mais rares sont ceux qui donnent les références des lectures bibliques de chaque jour : l'ordo des éditions vaticanes, celui d'Angers, etc., et, à partir de 1998, celui d'Île-de-France.

On trouve ces références dans les calendriers à l'usage des fidèles. Pourquoi ne les trouverait-on pas aussi chaque année dans l'ordo ?

Pour donner toute leur importance aux lectures bibliques, l'ordo d'Île-de-France ajoute :

- des citations de la présentation générale du lectionnaire romain, qui permettent de comprendre la *répartition* des lectures.

- l'indication du début des lectures suivies, avec renvoi aux introductions qui se trouvent dans la Liturgie des heures (LH) ou la Liturgie des jours (LJ), invitant ainsi à dire un mot pour présenter le livre biblique dont on commence la lecture.

Par exemple, au lundi de la 9^e semaine des années paires : *On trouvera une brève introduction à la 2^e lettre de saint Pierre (lue aujourd'hui et demain) dans LH volume IV, p. 352 ou LJ p. 1348.*

- des *titres* aux lectures des dimanches (il peut être utile, en ouvrant l'ordo, de savoir sur quel passage d'évangile on aura à prêcher le dimanche suivant).

Par exemple, au 7^e dimanche du temps ordinaire des années C :

| | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1 S 26, 2.7-9.12-13.22-23 | David refuse de se venger |
| Ps 102 | Le Seigneur pardonne |
| 1 Co 15, 45-49 | Le Christ nouvel Adam |
| Lc 6, 27-38 | La loi du pardon |

Les titres proposés peuvent toujours être améliorés.

- une table des lectures des dimanches et fêtes, avec les titres des lectures, permettant de retrouver plus facilement un texte.

Depuis 1975, on trouve aussi chaque jour, dans l'ordo d'Île-de-France, les références des *lectures de l'office* réparties sur deux ans (il n'est pas nécessaire d'indiquer les lectures réparties sur un an puisqu'on les trouve *in extenso* à leur place dans la Liturgie des heures ou le Livre des jours). Désormais l'ordo préfère donner la priorité aux lectures de la messe et indique ces lectures de l'office dans un deuxième calendrier (détachable).

Ces références, il est vrai, se trouvent déjà à la fin de Liturgie des heures mais sans indication de date. L'ordo y a ajouté non seulement les dates, mais aussi quelques remarques sur la répartition de ces lectures.

Un utilisateur a écrit pour demander pourquoi on interrompt la lecture d'un livre biblique : « Je cherche pourquoi on nous prive cette année de la 2^e moitié du livre de Job : arrêt brutal au chap. 24... » Ces remarques lui indiquent maintenant quelle année et quelle semaine cette lecture sera continuée : « La lecture de Job continue à la 17^e semaine de l'an prochain. »

Cette fonction de l'ordo, qui n'est pas habituelle, est bien dans la ligne de son rôle d'information.

En ajoutant des remarques sur la répartition des lectures, en donnant des indications que l'on ne trouve pas dans les lectionnaires, l'ordo joue son rôle de *suppléance*. En renvoyant aux autres livres liturgiques, à la Liturgie des heures pour les introductions, au missel pour les oraisons, l'ordo joue aussi un rôle de *lien* entre les divers livres liturgiques.

L'ordo et les notes pastorales

Les livres liturgiques d'aujourd'hui ne comportent pas seulement les textes et les rubriques, mais aussi des additions que l'on pourrait appeler *notes pastorales* : titres des lectures dans les lectionnaires, introductions aux livres bibliques dans la Liturgie des heures, notices pour chaque saint dans le missel...

L'ordo pourrait faire de même et proposer lui aussi des notes pastorales. Par exemple, il peut, comme la table du lectionnaire sanctoral (p. 817), donner pour chaque saint un lieu et une date.

Le missel d'autel, qui propose quelques lignes pour chaque saint, ne propose rien pour le temporel. L'ordo peut y suppléer en donnant de brèves notices pour chaque fête, au moins en indiquant son origine (les missels actuels pour fidèles ne donnent guère de notes historiques).

Par exemple, le dimanche après Noël : *Sainte Famille, fête, instituée par Benoît XV en 1921*, ou, au 34^e dimanche : *Christ, roi de l'univers, solennité, instituée par Pie XI en 1925*.

Au début de chaque temps liturgique, plusieurs ordos citent, avec les rubriques, un texte introduisant au temps liturgique : la constitution *Sacrosanctum concilium* de Vatican II sur la liturgie, la présentation générale du missel romain, les normes universelles de l'année liturgique (presque tous), la circulaire de la Congrégation du culte divin du 16 janvier 1988 sur la préparation et la célébration des fêtes pascales (DC du 20 mars 88 p. 300-310) ou le *Catéchisme de l'Église catholique* (Angers, etc., 1996). Au début du carême, certains citent le rituel pour rappeler que c'est le temps de l'appel décisif des catéchumènes.

L'ordo d'Île-de-France a timidement introduit quelques additions qui ne sont pas dans les livres liturgiques mais qui font partie de la prière des communautés : quelques mots sur la crèche et sur le chemin de croix, le rappel des

premiers vendredis du mois, et les intentions du pape chaque mois.

En notre époque d'œcuménisme et de dialogue inter-religieux, il devait proposer aussi de prier pour les autres chrétiens, pour les juifs, pour les musulmans, au moins au jour de leurs fêtes (initiative déjà prise dans l'ordo canadien francophone de 1975).

À travers le choix de ces notes pastorales, de notes bibliques, de textes cités, l'ordo pourrait avoir, chaque année, un point d'attention différent (comme le fait le missel annuel des dimanches). Il peut être ainsi un instrument éducatif et non plus un catalogue répétitif se contentant de mettre les rubriques à jour.

Grâce à cette possibilité de renouvellement tous les ans (que les livres liturgiques n'ont pas) et à sa diffusion (théoriquement toutes les paroisses), l'ordo peut devenir un instrument privilégié de la pastorale liturgique.

L'ordo et les autres calendriers

L'ordo est un calendrier parmi d'autres. Nous vivons avec plusieurs calendriers, qui peuvent se rencontrer parfois de façon inattendue : on peut avoir le même dimanche la fête de la Trinité, la première communion, la fête des mères, les élections municipales et l'anniversaire de Monsieur le curé ! À côté des rubriques et des notes pastorales, l'ordo pourrait rendre service en empruntant quelques informations aux autres calendriers¹⁰.

Bien des additions peuvent être utiles, mais l'ordo n'a pas pour mission d'être un calendrier universel. Il est le calendrier de la prière. Quels que soient les emprunts qu'il

10. Le plus ancien calendrier chrétien connu, le Chronographe de 354, donnait la description de Rome et la liste des préfets de la ville. Nos agendas et nos almanachs d'aujourd'hui sont nés à partir d'additions au calendrier liturgique. Voir F. MAIELLO, *Histoire du calendrier. De la liturgie à l'agenda* (de 1450 à 1800), Éd. du Seuil, 1996.

fera aux autres calendriers, ces emprunts seront orientés vers la prière.

Parmi ces additions, nommons en premier lieu celles qui concernent l'actualité de l'Église :

- les journées nationales ou mondiales, le jubilé...
- les anniversaires d'ordination des évêques, d'élection du pape...
- les événements d'Église programmés : le voyage du pape, l'assemblée des évêques à Lourdes, le pèlerinage des étudiants à Chartres, le « Frat » (fraternel) des jeunes d'Île-de-France...

D'autres additions « civiles » ont aussi droit de cité dans l'ordo, et droit de prière dans nos prières universelles :

- les célébrations nationales : 8 mai, fête des mères, 14 juillet, 11 novembre, etc.
- les événements nationaux comme les élections (quand la date est connue assez tôt)...

Enfin des additions pratiques :

- les changements d'heure (dont les curés savent bien qu'il est prudent de les annoncer) et de saison (indiqués par Minitel, 3615 code BDL)
- les vacances scolaires (Minitel 3615 code EDUTEL), qu'il faut connaître avant de fixer les dates de messes d'enfants, etc.

L'ordo et les livres pour fidèles

Longtemps méconnus par les liturgistes, les missels pour les fidèles ne peuvent plus être ignorés aujourd'hui¹¹.

11. Les inventaires de livres liturgiques leur font désormais une place. Voir L. MARCEL, *Les Livres liturgiques du diocèse de Langres*, Paris, 1892. R. AMIET, *Inventaire général des livres liturgiques du diocèse de Lyon*, Paris, CNRS, 1979 ; R. MOURET, *Les Manuscrits et les Livres de la liturgie au diocèse de Reims* (en préparation).

Un moment ils ont suppléé aux livres liturgiques pour les lectures et pour les chants (ordonnances de l'épiscopat français de janvier et d'octobre 1964. *LMD* 80). Aujourd'hui ils donnent tous les mêmes textes liturgiques, mais chacun a sa façon de les présenter.

À première vue, l'ordo n'a pas grand rapport avec eux, il ne donne ni textes ni commentaires, mais il est leur *complément* indispensable puisqu'il indique les célébrations diocésaines que les missels ne donnent plus aujourd'hui (au siècle dernier, on trouvait des « paroissiens » diocésains), les dernières additions au calendrier (décrets de la congrégation du Culte divin), les dates des dimanches... Les missels mensuels indiquent aussi les dates des célébrations, mais ils n'indiquent pas tous les choix possibles.

Les calendriers pour fidèles (celui des éditions Mame et celui des éditions Média-Saint-Paul sont très semblables) peuvent tenir en partie ce rôle de complément. Comme dans l'ordo, on y trouve le calendrier de chaque jour, la couleur liturgique, l'indication des fêtes empêchées, quelques journées mondiales. Mais il y manque les indications concernant l'office, les précisions pour célébrer les mémoires de saints pendant les temps privilégiés¹².

Cependant, ils donnent d'autres indications plus rares dans les ordos : références bibliques, intentions du pape, quartiers de la lune (comme dans les ordos du siècle dernier). Ce sont autant de questions posées aux ordos diocésains.

Les missels pour fidèles ont besoin d'un autre complément, que l'on trouve souvent dans les paroisses : *les manuels de chants*. L'ordo est resté étranger à ce genre d'informations que l'on trouve plutôt dans les revues de liturgie.

L'ordo d'Île-de-France de 1998 a pris deux initiatives à ce sujet : là où le missel d'autel indique un chant – le plus souvent la traduction d'un chant latin – il indique les adap-

12. Ils n'ont pas la place pour indiquer, par exemple, que, pour célébrer une mémoire de saint en carême, on ne prend que la prière d'ouverture.

tations ou les mélodies de ces textes. Deuxième initiative : pour souligner l'importance des lectures bibliques – dont il donne les références – il indique les chants qui reprennent ou adaptent le texte d'une lecture (ceci est d'autant plus utile que les fiches ou les livres de chants ne donnent pas toujours la référence biblique, et parfois donnent comme nom d'auteur celui du traducteur !).

L'ordo pourrait aller plus loin si cela répond au souhait des utilisateurs. Il pourrait au moins, en présentant les temps liturgiques, rappeler les « chants-signaux » qui sont liés à chaque temps.

Les missels actuels pour les fidèles ne se limitent pas à la liturgie. On y trouve le texte complet des évangiles, une petite histoire de l'Église, des tables bibliques, un petit martyrologe... Ce sont pratiquement de petites encyclopédies.

L'ordo ne peut les suivre sur ce point. Mais il peut proposer tout ce qui peut aider à préparer la liturgie : les préliminaires (ou l'index) doivent donner tous les renseignements dont on peut avoir besoin pour choisir une célébration, les tables bibliques peuvent aussi rendre service. On peut se demander s'il ne faudrait pas joindre à l'ordo un petit *martyrologe* diocésain, incluant les titulaires de paroisses qui ne figurent ni au calendrier général, ni au propre diocésain, et dont les paroisses doivent célébrer la solennité.

L'ordo et les revues de liturgie

Les revues de pastorale liturgique jouent un rôle irremplaçable. On y trouve ce que les livres liturgiques ne donnent pas : des commentaires, un choix de chants, des propositions de monitions ou de prière universelle, des pistes pour l'homélie... Elles sont souvent le reflet de ce qui se pratique en fait. Et pourtant, aucun manuel de liturgie n'en parle¹³, aucune publication n'en donne la liste.

13. Le manuel de pastorale liturgique *Dans vos assemblées*, Desclée, 1989, mentionne les revues liturgiques (t. 1, p. 13) mais une seule est nommée : *Église qui chante*.

Pour être au service de la prière, l'ordo pourrait lui aussi donner des informations semblables : des indications pour l'organiste, des conseils pour l'art floral, etc. Mais, dans ce cas, il entrerait en concurrence avec ces revues.

Il existe un meilleur moyen pour l'ordo d'accomplir son devoir d'*information*. Tous les utilisateurs de l'ordo ne connaissent pas toutes les revues existantes. L'ordo pourrait les faire connaître, en en donnant la liste (comme dans l'ordo d'Île-de-France 1998), qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

À la liste des revues, on pourrait ajouter tout ce qui, dans les media, peut aider à préparer la célébration, sur Minitel ou sur Internet.

Questions pour l'ordo

Les utilisateurs.

Toutes les questions soulevées au sujet de l'ordo doivent être complétées par une autre question : à qui s'adresse-t-on ? Conçu d'abord pour les prêtres, l'ordo devrait s'adresser aujourd'hui à tous ceux qui préparent la liturgie :

« Ces personnes ont à leur disposition les textes liturgiques, ainsi que différentes revues qui fournissent des suggestions de mise en œuvre. Quelles sont les indications pratiques, les éléments d'ordre rubrical ou informatif, dont elles auraient besoin par ailleurs comme cadre de leur préparation ? Comment les présenter d'une manière pédagogique qui les aide à entrer dans l'esprit de la liturgie ? »

(Compte rendu de la rencontre nationale des rédacteurs d'ordo le 10 avril 1996.)

Reste à leur faire découvrir l'existence de l'ordo !

Le titre.

L'ordo a connu plusieurs titres :

Le plus ancien ordo aux archives diocésaines de Paris, de 1749, est un « bref ». La page de titre a été reproduite dans l'ordo d'Île-de-France 1997.

Breve parisiense pro anno domini M DCC XLIX Paschâ occurrente 6. Aprilis...

L'un des anciens ordos de la Bibliothèque nationale (B 6431 inv 24069), de 1808, – où l'on trouve oraisons et leçon de saint Napoléon – s'appelle simplement « calendrier ».

Calendrier liturgique à l'usage du diocèse de Paris et de la partie du diocèse de Versailles < fondé en 1801 > qui se sert du bréviaire et du missel parisiens pendant l'année ecclésiastique bissextile 1808 Pâques arrivant le 17 avril...

Le plus ancien (BN cote B 19975), qui ne comprend que les deux derniers mois de 1582 s'appelle « ordo¹⁴ »

Ordo divini officii recitandi iuxta ritum s.r.e. ad novam Kalendarij restitutionem accommodatus Pro vltimis duobus mensibus anni correctionis M.D.LXXXII...

Le titre actuel est tantôt ordo, tantôt calendrier (par ex. à Angers, etc., Toulouse, etc., Belgique). Le titre ancien de Bref (breve) a disparu. Le mot ordo est traditionnel mais il a un sens trop large : il peut désigner l'*ordo missae* et même un annuaire diocésain, ordo administratif.

14. C'est cette année-là que fut réalisée la réforme du calendrier confiée par le concile de Trente au pape Pie V († 1572) qui la laissa à son successeur Grégoire XIII († 1585). Pour corriger le calendrier (bulle *Inter gravissimas* du 24 février 1582), on supprima dix jours : les 5-14 octobre. Sainte Thérèse d'Avila, morte le 4, fut enterrée le lendemain... 15 octobre. En France, cette suppression eut lieu en décembre de la même année : le premier dimanche de l'avent fut avancé au 18 novembre et on passa du 9 au 20 décembre, les 10-19 étant supprimés.

« Quel nom : ordo ? calendrier ? On pencherait pour le second, car le premier n'a pas très bonne presse chez les prêtres et ne dit rien aux laïcs. » (Compte rendu de la rencontre nationale des rédacteurs d'ordo le 10 avril 1996.)

L'illustration.

Les livres d'autel de l'après-concile ont conservé l'impression en deux couleurs, mais ont abandonné toute illustration. La parution de l'*Évangélaire* (1991) puis du *Livre des ordinations* (1996) et, maintenant, du *Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes* (1997) renoue avec la tradition en faisant place aux artistes.

Les illustrations dans l'ordo sont encore plus rares (on en trouvait dans l'ordo du Canada francophone de 1975). L'ordo a perdu les deux couleurs que les calendriers liturgiques avaient autrefois, et il n'a jamais fait place aux artistes.

Mais il pourrait, fidèle à sa vocation d'informer, contribuer, par quelques illustrations, à faire connaître l'immense patrimoine artistique des diocèses : églises, chaires, vitraux, statues et tombeaux, tableaux, orgues, cloches et clochers, anciens livres liturgiques... sans exclure les créations actuelles¹⁵.

La publicité.

Quelques ordos ont fait une place à la publicité, comme celui de la librairie vaticane, indiquant ses publications

15. Créations artistiques, mais aussi créations pastorales qui pourraient être imitées ailleurs. Par exemple, dans une église de Provence, on a créé des santons pour faire une représentation du calvaire, comme on le fait depuis longtemps pour la crèche de Noël. Autre exemple : dans une église de Picardie, on a placé un évangélaire dans la splendide chaire de l'église qui, depuis longtemps inutilisée, est devenue le tabernacle de l'Évangile.

liturgiques, ou celui de Toulouse, indiquant quelques publications de son éditeur.

On pourrait accepter quelque publicité dans l'ordo, pour en diminuer le coût. Mais ne faudrait-il pas, dans ce cas, pour garder à l'ordo sa spécificité, limiter le choix à ce qui concerne la liturgie ? On aurait alors une publicité utile, informant sur les livres liturgiques, les objets du culte, les orgues, la ciergerie, la sonorisation, etc.

Les rédacteurs de l'ordo

Les évêques confient à un rédacteur la préparation de l'ordo diocésain (ou interdiocésain).

En France, il y a une trentaine de rédacteurs de l'ordo, soit d'un seul diocèse (dans 14 cas), soit d'un groupe de diocèses (5 cas), soit de toute une région apostolique (6 cas : Île-de-France, Centre, Centre-Est, Midi, Provence-Méditerranée, Sud-Ouest), auxquels il faut ajouter ceux des ordres religieux.

Pour faire son travail, le rédacteur a d'abord besoin d'une *documentation*¹⁶.

Pour mettre à jour et à leur jour les indications du calendrier de l'année, ils disposent de l'ordo *secundum calendarium romanum generale* édité par la librairie vaticane¹⁷, ils reçoivent par l'intermédiaire de la nonciature et des évêchés les décrets de la Congrégation du Culte divin (quelquefois bien en retard, alors que l'ordo est sous presse), ils connaissent le propre de leurs diocèses.

16. Non seulement pour l'année en cours, mais aussi une documentation plus large, par exemple quelques livres sur le calendrier : Noël MAURICE-DENIS BOULET, *Le Calendrier chrétien*, Paris, 1959. « Je sais – je crois », n°112 ; Paul COUDERC, *Le Calendrier*, Paris, 1946, 7^e éd. 1993, « Que sais-je ? » n° 203 ; Jean-Paul PARISOT et Françoise SUAGHER, *Calendriers et chronologie*, Paris, 1993 ; A. CAPPELLI, *Cronologia, cronografia et calendario perpetuo*, Milan, 3^e éd., 1969 (ce petit livre italien mériterait d'être traduit, avec quelques mises à jour).

Dans la mesure où ils ajoutent au calendrier d'autres informations, ils ont un travail important de recherche.

Mais leur travail ne s'arrête pas là : ils ont aussi à répondre au courrier de ceux qui écrivent à « la rédaction de l'ordo¹⁸ ». Les correspondants de l'ordo rendent un service apprécié en signalant les erreurs toujours possibles¹⁹ et en indiquant leurs souhaits.

Pour faire chaque année un ordo utile, les rédacteurs ont besoin d'une *collaboration*. Récemment le CNPL leur a proposé une aide.

« Faut-il que le CNPL se préoccupe de fournir une aide (comme il l'a fait dans les débuts de la réforme liturgique) ? Un contenu-type annuel ? Les références et les textes des documents officiels concernant les ajouts, modifications, etc. ? Des suggestions de contenu élargi (documents "pédagogiques") ? Une "bourse aux idées et aux matériaux" ? » (Compte rendu de la rencontre nationale des rédacteurs d'ordos du 10 avril 1996.)

D'autres collaborations doivent être possibles : avec les responsables diocésains de liturgie, avec un correspondant dans chaque diocèse pour les ordos interdiocésains...

Chaque rédacteur devrait pouvoir connaître ce qui se fait ailleurs. Il suffirait que chacun envoie un exemplaire de presse aux autres rédacteurs ou au moins qu'il existe un lieu où l'on pourrait consulter tous les ordos de France.

Les questions et les propositions rapportées dans ces pages sont le résultat de rencontres et de l'exploration des divers ordos de France et de l'étranger, actuels et anciens.

17. L'ordo édité par la librairie vaticane, bien utile aux rédacteurs d'ordos, n'est pas l'ordo de Rome et n'a pas de caractère officiel.

18. On ne sait pas pourquoi le rédacteur est habituellement anonyme et n'est jamais indiqué parmi les collaborateurs de l'évêque dans l'annuaire, « l'ordo administratif », du diocèse.

19. Par exemple, l'ordo d'Île-de-France a omis les premières vêpres de la Sainte-Famille en 1996, a mis en *vert* au lieu de *blanc* le 24 novembre 1996 et le 26 mai 1997.

Elles peuvent intéresser certains ou n'avoir aucun écho chez d'autres. Chaque diocèse a ses coutumes et les rédacteurs ont droit à une légitime diversité.

Qu'on nous permette cependant de terminer par deux questions audacieuses :

Un ordo national est-il souhaitable, est-il possible ?

Toutes les paroisses ont besoin d'un agenda. L'ordo ne pourrait-il pas devenir un "ordo-agenda", avec une page libre chaque jour ?

René MOURET